

BILAN DE COMPETENCES




Pour faciliter votre bilan de compétences

MERCI A VOUS POUR LA CONFIANCE
ACCORDEE LORS DE VOTRE BILAN
DE COMPETENCES

FORMATION : Bilan de compétences
FORMATEUR : Aude MONSTERLET
SIRET : 948 036 736 00015
NDA : 326 203 609 62

Version 1
15.02.26

 06.14.96.35.33

 aude.m@oxalide.fr

Aude MONSTERLET - Société Individuelle à l'IS - SIRET : 948 036 736 00015
Organisme de formation enregistrée sous le numéro : 32620360962
Siège sociale : 71 rue des Près - Ecques

Vous vous apprêtez à réaliser un bilan de compétences au sein de l'organisme de formation Oxalide by Aude MONSTERLET et nous vous remercions de la confiance accordée. Avant de le commencer, voici quelques démarches explicatives afin de vous en faciliter l'accès sur votre Compte Personnel de Formation.

Sollicitation de votre compte CPF :

Il est important de vous connecter à partir du lien ou du QR code suivant pour éviter toute fraude. Je vous invite à vous identifier (onglet en haut à droite) afin de connaître votre solde et accéder aux demandes :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>



Connexion avec FranceConnect+

FranceConnect+ est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect+ ?](#)

ou

Connexion avec vos identifiants

Numéro de sécurité sociale
Format attendu : le numéro est composé de 13 chiffres (sans la clé)

Votre numéro de sécurité sociale est inscrit sur votre carte Vitale par exemple.

Mot de passe Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

Me connecter

Vous avez deux possibilités pour vous connecter

1. FRANCE CONNECT + :

- Identité Numérique (la poste)
- France Identité

2. LE NUMERO DE SECURITE SOCIAL



ATTENTION :

Si vous n'avez pas le bon format de pièce d'identité (aux dimensions d'une carte bancaire), vous risquez de rencontrer des difficultés à l'identification. Les services de la poste et certaines mairies peuvent vous déverrouiller l'accès étant assermentés.



06.14.96.35.33



aude.m@oxalide.fr



De quel montant disposez-vous ?

Une fois connecté, vous pouvez consulter vos droits. Il est bon de savoir que vous obtenez 500€/an avec un plafond de 5000€ ou 800€/an avec un plafond de 8000€ pour les personnes en situation de handicap.

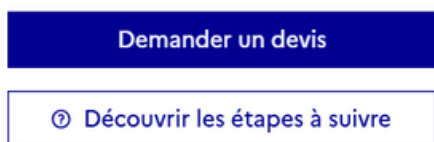
N'hésitez pas à regarder l'historique de vos versements, afin de conforter votre besoin de financement en cours.



Comment faire la demande de devis ?

Vous allez cliquer sur l'encadré "rechercher une formation" puis en mot clés vous pouvez écrire : bilan de compétences. Afin de nous trouver plus facilement, je vous invite à choisir en présentiel puis à noter en localisation "Ecques" ou "62129" (le siège social de notre organisme de formation).

Vous tombez de suite sur nous, la première ligne.



A partir de cette étape, vous pouvez demander un devis à l'organisme directement en cliquant sur l'onglet bleu en bas de page. Le montant est automatiquement 2 150€ pour un 24h - cela s'ajuste après.

A NOTER :

La durée du bilan de compétences se fixera lors du 1er RDV - rdv préalable - celle-ci est donc ajustable par l'organisme de formation. Sur le CPF, il est noté le maximum pour ensuite pouvoir l'ajuster, l'inverse n'étant pas possible.

Pour informations, voici les tarifs :

- **14h → 1400€** (je me connais parfaitement, j'ai une idée de reconversion à conforter)
- **16h → 1600€** (je me connais + ou -, j'ai une idée mais j'ai besoin d'être conforté)
- **18h → 1690€** (j'ai confiance en moi, j'ai besoin d'un coup de pouce car je suis perdu)
- **20h → 1750€** (je suis perdu mais je connais mes valeurs et qui je suis, perte de confiance)
- **24h → 2150€** (besoin de me connaître, de savoir ce que je vaudrais, de me faire confiance, je suis perdu)



QUE SE PASSE T IL APRES LE DEVIS SIGNE ?

1. Nous avons 48h pour rédiger votre devis
2. Une fois votre devis rédigé, vous avez 4 jours pour l'accepter
3. Pour l'accepter, vous devez régler le reste à charge soit 103.2€ (obligatoire) sur la plateforme CPF (non concerné pour les demandeurs d'emploi) - la prise en charge maximum est de 1 600€.
4. Une fois le devis accepté et réglé, nous pouvons positionner les RDV sachant que le 1er RDV aura lieu après un délai de rétractation obligatoire de 11 jours ouvrés soit environ 15 jours.

VOUS SAVEZ TOUT et il nous tarde de vous accompagner

Un bilan de compétences se déroule sur 3 à 6 mois avec un minimum d'une semaine idéalement entre les RDV. Pourquoi ? pour vous laisser infuser, interagir, faire vos exercices inter séance, faire vos recherches, parler avec vos proches ... c'est ce que l'on appelle le cheminement.

Le cheminement est essentiel pour nourrir le bilan de compétences car il permet de confronter, conforter ou pas vos choix, vos doutes, vos pistes de réflexion.

Nous restons à votre écoute
Au plaisir.

La team Oxalide



06.14.96.35.33



aude.m@oxalide.fr